

Demande déposée le 27/01/2023

N° DP 063 214 23 G0012

Par :	PHOTEN représenté(e) par Monsieur FABIEN SCIMIA
Demeurant à :	645 RN6 , Limovalley 69760 LIMONEST
Sur un terrain sis à :	38 RUE PORTE FAGOTS 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AH 436
Nature des Travaux :	Panneaux solaires en toiture

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

VU la déclaration préalable présentée le 27/01/2023 par PHOTEN, représenté(e) par Monsieur FABIEN SCIMIA.

VU l'objet de la déclaration :

- pour Panneaux solaires en toiture ;
- sur un terrain situé 38 RUE PORTE FAGOTS à LES MARTRES DE VEYRE.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Udf.

Vu l'affichage en mairie, le 27/01/2023 de l'avis de dépôt du présent dossier.

VU les pièces complémentaires en date du 23/02/2023.

Considérant que le bâtiment est identifié dans le Plan Local d'Urbanisme comme ayant un intérêt archéologique ou architectural majeur.

**ARRETE**

*Article 1* : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

*Article 2* : Les panneaux solaires seront strictement parallèles à la pente de la toiture.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 24/2/2023

Le Maire,



*par délégation*

*Pham*  
L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM